

## AU LUXEMBOURG

## ■ BANQUE

Christoph Müller (50 ans) est, depuis le 1<sup>er</sup> octobre, directeur de la banque privée internationale à VP Bank (Luxembourg), établissement financier du Liechtenstein, a-t-on appris hier. Le Luxembourgeois a près de 20 ans d'expérience dans la banque privée et a été un haut dirigeant pendant dix ans. Avant de rejoindre VP Bank, il a été Head of International Clients à Nordea Bank au Luxembourg.

## ■ RANDSTAD

L'activité de détachement (la mise à disposition de personnel dans des projets de longue durée pour des clients) de Randstad Professionals a été reprise par l'entreprise française Ausy. «Grâce à l'apport d'Ausy, le groupe Randstad se renforcera sur le marché de l'IT», a dit la société par communiqué.

## ■ AMAZON

L'entreprise de commerce électronique américaine basée au Luxembourg a annoncé hier le lancement de son service Prime au Luxembourg. Cet abonnement, disponible sur amazon.de, offre la livraison gratuite en un jour et donne accès au service de vidéo en streaming illimité Amazon Prime Video. Le prix de lancement de l'abonnement au Grand-Duché est de 3,99 euros par mois.

748 851  
LE CHIFFRE

Hier, la Banque centrale européenne a indiqué que la somme des bilans des établissements de crédit était de 748 851 millions d'euros à la fin septembre 2017, en baisse de 0,4 % par rapport au 31 août où elle s'établissait à 751 990 millions d'euros. En variation annuelle (septembre 2016 et septembre 2017), la somme des bilans a augmenté de 0,5 %. Par ailleurs, la différence entre les créances et les engagements interbancaires (solde interbancaire) a atteint les 124 632 millions d'euros à la fin septembre.

## La robotisation inquiète

L'évolution technologique tend à vouloir remplacer le travail de l'homme par celui d'un robot, faisant craindre le pire pour les travailleurs de demain.

Hier, la Fondation Idea, le think tank de la Chambre de commerce, a organisé un débat autour de la transformation technologique de la société et des changements notables qu'elle entraîne dans l'approche du travail qui est en train de se robotiser.

De notre journaliste  
Jeremy Zabatta

La Fondation Idea a organisé un débat sous un format quelque peu inédit pour le think tank de la Chambre de commerce. L'économiste Michel-Édouard Ruben, modérateur du débat, a donné tour à tour la parole au député LSAP Franz Fayot et au président de l'Union

des entreprises luxembourgeoises (UEL), Jacques Rommes. Un face-à-face intéressant qui a confronté la position juridique et politique de Franz Fayot et la vision du monde de l'entreprise de Jacques Rommes.

Si le débat ne s'est pas perdu dans les méandres de la technicité, les deux intervenants ne se sont pas montrés des plus concrets dans leurs réponses, restant à la «surface» des sujets abordés. Mais pouvait-il en être autrement? Pas vraiment.

Dès le début du débat, la question du robotariat dans le monde du travail et la possibilité de voir disparaître des métiers au profit d'un robot s'est posée. «Il y a énormément

d'incertitude sur cette question et l'on peut constater que les prévisions sont diverses. On parle de la disparition des emplois les moins qualifiés et même d'emplois plus pointus, plus intellectuels. Pourtant, de là à voir disparaître complètement une profession, je pense que l'on en est loin. Par contre, il est indéniable que les métiers vont changer, vont être plus spécialisés et que la valeur ajoutée humaine va être plus pointue alors que des tâches plus "basses" et plus dures vont être robotisées», a commenté Franz Fayot avant d'ajouter: «Aujourd'hui, il existe déjà des usines fortement robotisées, et cette robotisation

fait peur à beaucoup de personnes, surtout les moins qualifiées, qui se demandent si elles auront un métier demain. La question essentielle est de savoir si, avec la robotisation, les emplois vont être remplacés par d'autres métiers ou bien s'ils vont être tout simplement supprimés.»

➤ Le changement s'accélère

Du côté du monde de l'entreprise, Jacques Rommes a également admis que la robotisation peut faire peur aux travailleurs, tout en apportant des nuances: «Le changement est toujours anxiogène. L'homme n'aime pas le changement, pourtant le monde a toujours changé, pas d'une manière brutale mais au fil du temps. Pour certains, le changement n'est pas confortable, mais il a le mérite d'ouvrir des opportunités. Pour en revenir au travail, les conséquences de la robotisation posent des questions ouvertes laissant le champ libre à pas mal de spéculations. Pourtant, je ne pense pas que le travail va disparaître d'un coup. D'un autre côté, il est vrai que le changement s'accélère avec le progrès technologique, apportant des questions anxiogènes au même titre que des changements au niveau climatique. Ce que je peux dire, c'est qu'il faudra vivre avec ces changements et travailler différemment. Il me paraît évident qu'un jeune qui entre sur le marché du travail a une vision différente du travail qu'en a son père ou son grand-père.»

Pendant plus d'une heure, les deux invités et Michel-Édouard Ruben ont alors abordé des thèmes en lien avec la transformation de la société, notamment la révolution industrielle chère à Rifkin, mais également des sujets comme le salaire universel et la taxation des robots. Sans apporter de réponses concrètes en raison de la nature quelque peu «futuriste» du sujet, ce débat a eu le mérite de montrer que les changements qui s'opèrent dans la société et le monde du travail préoccupent les acteurs économiques et politiques du pays sans pour autant qu'ils cèdent à la panique dans la mesure où cette révolution industrielle n'est pas brutale, pour le moment.



Modéré par l'économiste de la Fondation Idea Michel-Édouard Ruben (au c.), le débat a vu s'affronter le président de l'Union des entreprises luxembourgeoises, Jacques Rommes (à g.), et le député LSAP Franz Fayot.

Photo: Hervé Montaigne

## Auto: vers une année record?

Avec un sixième mois consécutif en hausse, le marché de l'automobile est en passe de battre son record de ventes.

Le marché automobile luxembourgeois continue sa tendance à la hausse avec une progression de plus de 9 % sur un an pour le mois d'octobre.

Avec 4 670 nouvelles immatriculations le mois dernier, soit 405 nou-

veaux véhicules de plus qu'en octobre 2016, les concessionnaires du pays peuvent avoir le sourire en voyant se rapprocher la barre symbolique des 50 000 nouvelles immatriculations en un an. En effet, en 2017, les vendeurs de voitures neuves ont

réussi à écouler 45 542 nouveaux véhicules. En se projetant sur les deux derniers mois de l'année et en supposant que le nombre de nouvelles immatriculations sera au minimum du même niveau qu'en novembre (3 838 nouvelles immatriculations) et en décembre (3 065 nouvelles immatriculations) de l'année dernière, le marché automobile national pourrait battre son record de 2008 et ses 52 359 nouvelles immatriculations. Mieux encore, en faisant la moyenne des nouvelles immatriculations des deux derniers mois de l'année depuis cinq ans, la barre des 50 000 nouvelles immatriculations est largement franchie.

Au niveau des marques, le marché luxembourgeois est sans surprise dominé par les constructeurs allemands. Volkswagen reste en tête des ventes du mois d'octobre avec 583 nouvelles immatriculations devant Mercedes et ses 504 nouvelles immatriculations et BMW, qui a enregistré 378 nouvelles immatriculations.

J. Z.



Photo: archives la

La marque Volkswagen est restée encore une fois en tête des nouvelles immatriculations pour le mois d'octobre.

## L'index arriverait l'été prochain

La prochaine tranche indiciaire tomberait au 3<sup>e</sup> trimestre 2018, selon le Statec.

L'institut des statistiques a revu hier à la baisse ses prévisions d'inflation pour 2017 et 2018. Cette année, elle sera de 1,7 % au lieu de 1,8 % prévu en août. L'an prochain, elle sera attendue à 1,4 % (au lieu de 1,6 %). La faute incombe aux nouveaux tarifs des chèques-service plus avantageux, qui, comme le dit le Statec, «tire l'inflation vers le bas». L'inflation sous-jacente était moins «dynamique» «qu'anticipé sur les derniers mois», observe l'institut de la rue Erasme.

➤ Pizzas moins chères

Il faudra encore s'armer de patience avant de voir tomber la prochaine tranche indiciaire. Ce serait entre juillet et septembre de l'année prochaine.

Par ailleurs, en octobre, l'indice des prix à la consommation a augmenté

de 0,11 % par rapport au mois de septembre. En comparaison sur un an, la hausse est de 1,9 %. L'augmentation s'explique par «un regain mensuel d'inflation pour les produits pétroliers», selon le Statec.

En effet, l'indice a progressé de 1,3 %. Les prix du mazout de chauffage et du diesel «dopent» l'inflation avec des progressions de 4,4 % pour le premier et de 2,7 % pour le second. Le prix de l'essence, en revanche, recule de 1,9 %.

D'après le Statec, les prix des légumes frais et des pommes de terre, du poisson fumé et des articles d'hygiène corporelle ont fait grimper l'indice, tout comme les meubles, les livres et les journaux (+2,9 %). Les fruits frais, la viande de volaille, le lait écrémé, les pizzas et les quiches, les vins et autres alcools ont quant à eux connu une baisse de leurs prix.

A. F.